

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2024 à 0,183 € HT pour le Var. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

## AVIS D'ENQUÊTES



### ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°2024/011 en date du 23 septembre 2024, Madame le Maire de la commune de Flayosc a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°3 de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément à l'article R104-35 du code de l'urbanisme, l'autorité environnementale mentionnée à l'article R. 104-21 a décidé de rendre un avis conforme sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale pour la procédure de Modification de droit commun n°3 du PLU de Flayosc.

L'avis conforme n°CU-2024-3712 du 22 juillet 2024 fait partie du dossier d'enquête publique. Monsieur Joël BARRIERE a été désigné Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulon par décision n° E24000037 / 83 en date du 1er août 2024.

L'enquête se déroulera à la mairie de Flayosc, Avenue Angelin Germain, du lundi 21 octobre 2024, horaire d'ouverture 8h30, au mardi 19 novembre 2024, horaire de clôture 17h00.

Les caractéristiques principales du projet de PLU sont les suivantes : Compléter le règlementation visant à réduire la vulnérabilité face aux risques naturels, mettre à jour la liste des changements de destination, du patrimoine et des restaurations, poursuivre les mesures visant à lutter contre l'étalement urbain, conserver une volumétrie urbaine adaptée au village de Flayosc, redéfinir les secteurs de mixité sociale (SMS) tout en maintenant les objectifs de production de logements, retravailler la réglementation des sous-secteurs de certains Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités (STECAL), mettre à jour la liste des emplacements réservés (Ex : suppression ER 30 ; 40 ; 59, ...) et reformuler et compléter plusieurs articles du corps du règlement pour préciser leur application, sans en changer le sens.

A l'issue de cette enquête et au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal sera appelé à délibérer pour approuver la modification n°3 de droit commun du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier d'enquête publique est consultable à la Mairie de Flayosc, Avenue Angelin Germain, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 8h30 à 15h00.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie de Flayosc : www.flayosc.fr Un poste informatique sera mis à disposition du public à la mairie de Flayosc, située avenue Angelin Germain, pour consultation du dossier d'enquête.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions du lundi 21 octobre 2024 à 8h30, au mardi 19 novembre 2024 à 17h00 : sur le registre papier disponible à la Mairie, avenue Angelin Germain, aux horaires d'ouverture habituels. Par courrier postal à l'adresse : Monsieur le commissaire enquêteur, « enquête publique modification n°3 du PLU », avenue Angelin Germain 83780 Flayosc.

Par courriel à l'adresse : enquetespubliquemc3@gmail.com Et auprès du commissaire enquêteur pendant ses permanences organisées à la mairie, située avenue Angelin Germain 83780 Flayosc.

Le commissaire enquêteur recevra le public, à la mairie, avenue Angelin Germain, aux jours et horaires suivants :

- Lundi 21 octobre 2024, de 8h30 à 12h00, ouverture de l'enquête publique
- Mardi 29 octobre 2024, de 13h30 à 17h00 ;
- Mercredi 6 novembre 2024, de 8h30 à 12h00 ;
- Vendredi 15 novembre 2024, de 8h30 à 12h00 ;
- Mardi 19 novembre 2024, de 13h30 à 17h00, clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet www.flayosc.fr et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes les informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées par courrier, auprès de Madame le Maire de Flayosc, par courrier à l'adresse suivante : Mairie de Flayosc - enquête publique modification n°3 du PLU Avenue Angelin Germain 83780 FLAYOSC, ou par téléphone : 04 94 70 40 03.

## VIE DES SOCIÉTÉS

DIGIRAMA  
SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 1917, route de Pierrefeu  
83400 Hyères RCS Toulon 948 126 552

### MODIFICATION OBJET SOCIAL

L'AGE du 30/09/2024 a décidé de modifier l'objet social à compter du 30/09/2024.

Ancien objet social : La société a pour objet, en France et en Europe, la vente et l'élaboration d'outils digitaux tel que des sites internet, de la conception graphique, de la création d'application mobile, du référencement web de la conception de stratégie social media, de la gestion de projets digitaux ainsi que la formation des éléments sous-indiqués destinés à toutes personnes physiques ou morales dans le cadre de ses activités personnelle et professionnelle. Des services pouvant être fournis à l'occasion de la création et de la formation digitale, notamment l'achat de nom de domaine, d'hébergement, de plugin additionnel.

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelle que forme que ce soit les opérations entrant dans son objet social.

Nouvel objet social : La société a pour objet, en France et en Europe, la vente de formation et de coaching dans le domaine du digital axé sur conception, la gestion et l'utilisation d'outils tels que les sites internet, le design graphiques, les applications mobiles, les services de référencement web, l'élaboration de stratégies sur les réseaux sociaux, la gestion de projets numériques, le management, l'intelligence artificielle et le bien-être digital. Les formations relatives à ces domaines seront à destination de toute personne physique ou morale, dans le cadre de ses activités personnelles ou professionnelles.

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelle que forme que ce soit les opérations entrant dans son objet social.

L'article article 2 des statuts a été modifié en conséquence.  
Modification au RCS TOULON.

Julien BIALAWAS DIT WITECKI.

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SY LOGISTICS.  
Sicil : SY LOG.  
Forme : SASU.  
Capital social : 4 500 euros.  
Siège social : 19, impasse Bertrand, 13015 Marseille.  
843215112 RCS Marseille.  
Aux termes de l'AGE en date du 30 septembre 2024, l'associé unique a décidé, à compter du 30 septembre 2024, de transférer le siège social au 83, boulevard des Oliviers, Les Issambres, 83380 Roquebrune-sur-Argens.  
Président : Monsieur ALIQUINE Jean-Kevinseye, demeurant 83, boulevard des Oliviers, Les Issambres, 83380 Roquebrune-sur-Argens.  
Radiation du RCS Marseille et immatriculation au RCS de Fréjus.

## AVIS ADMINISTRATIFS



### AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

DPVA soumet à participation du public par voie électronique le projet de plan climat air énergie territorial du 19 octobre 2024 au 17 novembre 2024 inclus.

Pendant cette période, l'intégralité des pièces requises par les textes en vigueur sera consultable sur le site internet suivant : https://www.registre-dematerialisee.fr/5661

Les observations et propositions du public, déposées par voie électronique via le site internet indiqué, doivent parvenir à DPVA dans le délai mentionné pour la participation électronique du public.

Ce plan est soumis à évaluation environnementale.

A l'issue de la procédure de participation le Plan climat air énergie territorial fera l'objet d'une adoption définitive par le conseil d'agglomération de DPVA

Demande de renseignements en application de l'article L123-19 II-4° du code de l'environnement :  
Dracénie Provence Verdon Agglomération  
Fabrique des Transitions et de la Prospective  
Square Mozart - CS 9012963004 Draguingan cedex.



Commune du Muy - Département du Var - Arrondissement de Draguingan

## APPROBATION

### DÉCLARATION DE PROJET N° 1 VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibération n° 2024-68 en date du 23 septembre 2024 (visée par les Services de Préfecture le 27 septembre 2024), le Conseil Municipal a décidé d'approuver la Déclaration de projet n° 1 valant mise en compatibilité du PLU de la commune du Muy.

Cette délibération sera affichée en Mairie du Muy pendant un mois, du 30 septembre 2024 au 30 octobre 2024 inclus et publiée sur le site internet de la ville.

Le dossier de Déclaration de projet n° 1 valant mise en compatibilité du PLU est tenu à la disposition du public en mairie du Muy, Direction Urbanisme, Habitat, Développement Economique (77 route nationale 7).

# Appels d'offres

## AVIS D'APPELS

Mairie de La Seyne-sur-Mer

### PUBLICITÉ RÉSUMÉ SUPPLÉMENTAIRE

POUVOIR ADJUDICATEUR  
Mairie de la Seyne-sur-Mer, 20, quai Saturnin Fabre, 83500 La Seyne-sur-Mer.  
Adresse du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr  
OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison d'outillage électroportatif, à main et matériels thermiques et horticoles. Il est composé de 3 lots.

Chaque lot donne lieu à un marché à bon de commande multi-attributaire, c'est à dire que plusieurs entreprises sont titulaires de chaque accord-cadre.

Sous réserve d'un nombre de candidature et d'offres acceptables, régulières, appropriées et non anormalement basse suffisantes, les lots seront attribués à :

- 3 (trois) titulaires
- Les montants annuels sont les suivants :  
Concernant le lot 1 outillage et matériels électroportatif bâtiments et mécanique général et accessoires :  
Montant minimum annuel : 5 000 € HT / an ;  
Montant maximum annuel : 25 000 € HT / an.  
Concernant le lot 2 outillage à main :  
Montant minimum annuel : 1 000 € HT / an ;  
Montant maximum annuel : 10 000 € HT / an.  
Concernant le lot 3 outillage et matériels d'horticulture thermique et électroportatif sur batteries et outils à manche :  
Montant minimum annuel : 10 000 € HT / an ;  
Montant maximum annuel : 35 000 € HT / an.

DUREE DU MARCHÉ  
Le marché prendra effet à partir du 1er janvier 2025 ou à compter de la date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure, et ce jusqu'au 31 décembre 2025. Il pourra être reconduit trois fois par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile à chaque fois, soit pour les années 2026, 2027 et 2028.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
Les candidats doivent retirer le dossier ou déposer leur offre par transmission électronique sur le site internet : www.marches-securises.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Le jeudi 24 octobre 2024 à 12h00

Numéro d'affaire : 2450020

Le présent avis est une publicité résumé supplémentaire. Les candidats sont invités à se reporter à l'avis de publicité complet paru au BOAMP sous la référence BOAMP/avis n°24-106574 du 19 septembre 2024 et paru au JOUE avis n°566713-2024 du 20/09/2024.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 1er octobre 2024.

### EURO DREAMS Résultats du tirage du jeudi 3 octobre 2024

3 6 14 24 38 40 5

Combinaisons	Grilles simples EuroDreams gagnantes	Gains par grille simple EuroDreams gagnante		
Score	N° Dream	Total pays	En France	
6 +		0	0	Aucun gagnant
6		0	0	Aucun gagnant
5		133	33	103,40 €
4		5 755	1 900	38,40 €
3		81 009	27 339	5,00 €
2		472 513	160 716	2,50 €

Résultats et informations : Application FDJ

### MAIRIE DE LA SEYNE SUR MER PUBLICITÉ RÉSUMÉ SUPPLÉMENTAIRE

POUVOIR ADJUDICATEUR  
Mairie de la Seyne-sur-Mer, 20, quai Saturnin Fabre, 83500 La Seyne-sur-Mer.  
Adresse du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr  
OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison de produits et de matériels d'entretien et d'hygiène. Il est composé de 5 lots. Les montants annuels sont les suivants :

- Lot 1 - Fourniture et livraison d'articles à usage général et spécifiques aux cuisines : Montant minimum annuel : 50 000 € HT / an ; Montant maximum annuel : 140 000 € HT / an.
- Lot 2 - Fourniture et livraison de sacs à déchets : Montant minimum annuel : 20 000 € HT / an ; Montant maximum annuel : 50 000 € HT / an.
- Lot 3 - Fourniture et livraison de produits d'entretien général et produits d'hygiène des cuisines : Montant minimum annuel : 50 000 € HT / an ; Montant maximum annuel : 130 000 € HT / an.
- Lot 4 - Fourniture et livraison d'articles de droguerie : Montant minimum annuel 40 000 € HT / an ; Montant maximum annuel : 110 000 € HT / an.
- Lot 5 - Fourniture, livraison et maintenance préventive de sèche-mains électriques reconductions : 2 000 € HT / an ; Montant maximum annuel : 10 000 € HT / an.

DUREE DU MARCHÉ  
Le marché prendra effet à partir du 1er janvier 2025 ou à compter de la date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure, et ce jusqu'au 31 décembre 2025. Il pourra être reconduit trois fois par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile à chaque fois, soit pour les années 2026, 2027 et 2028.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
Les candidats doivent retirer le dossier ou déposer leur offre par transmission électronique sur le site internet : www.marches-securises.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Le 21 octobre 2024 à 12h00

Numéro d'affaire : 2450007

Le présent avis est une publicité résumé supplémentaire. Les candidats sont invités à se reporter à l'avis de publicité complet paru au BOAMP sous la référence BOAMP/avis n°24-105107 du 18/09/2024 et paru au JOUE avis n°560037-2024 du 18/09/2024.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 01/10/2024.

### Commune de Gonfaron (83) AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Établissement : Commune de Gonfaron (83), Place de la Victoire 83590 Gonfaron

Section 1 : Identification de l'acheteur  
Nom complet de l'acheteur : Gonfaron (83)  
Numéro national d'identification :  
Type : SIRET - N° : 21830067100011  
Code postal / Ville : 83590 Gonfaron  
Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication  
Moyens d'accès aux documents de la consultation  
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr  
Identifiant interne de la consultation : 2408  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non  
Nom du contact : Elodie ZUCCO - Tél : +33 4.94.776772 - Mail : commande\_public@gonfaron.fr

Section 3 : Procédure  
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte  
Conditions de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Références des trois dernières années  
Capacité économique et financière : chiffre d'affaires des trois dernières années  
Capacités techniques et professionnelles :  
Moyens humains et matériels  
Personne à habiller l'entreprise  
Technique d'achat : Sans objet  
Date et heure limite de réception des plis : Mardi 29 octobre 2024 - 12:00  
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite  
Réduction du nombre de candidats : non  
Possibilité d'attribution sans négociation : oui  
L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Section 4 : Identification du marché  
Intitulé du marché : Maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de la salle polyvalente  
Type de marché : Travaux  
Description succincte du marché : Maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de la salle polyvalente de la Commune  
Lieu principal d'exécution : Gonfaron  
Durée du marché (en mois) : 18  
Valeur estimée hors TVA : 130000 euros  
La consultation comporte des tranches : non  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non  
Marché alloté : non

Section 6 : Informations complémentaires : Le marché est donné à titre indicatif et ne saurait prendre une valeur contractuelle.  
Date d'envoi du présent avis : 01 octobre 2024

### KENO Résultats des tirages du jeudi 3 octobre 2024

Tirage du midi  
10 11 14 19 21 23 27 29 38 42  
46 54 55 56 59 60 61 62 65 67

X3  
5 808 974

Tirage du soir  
5 16 17 20 25 26 32 33 34 36  
39 41 50 56 57 58 60 63 64 67

X2  
2 534 999

Résultats et informations : Application FDJ